

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

Présents : BAPTISTE H, COLOMBAT V, FAYARD J, MOREGGIA JL, DOUTRE F, NIBEL E, VALETTE J, VALETTE D, LEMAITRE F, BOULANGER R, BAUDOIN C, VIGNE A, HERVAULT S, DELCROS S, BECK F

Absents : Néant

Secrétaire de séance: FAYARD Janis

TRAVAUX

Travaux RD120 : Les travaux se terminent. Les enrobés et plateaux traversant seront finis fin de semaine. Il manquera la signalétique et le marquage. La totalité des travaux sera fini dans 3-4 semaines car COLAS a des cas de COVID dans certaines équipes. Ils sont par conséquent dans l'impossibilité de travailler sur le chantier la semaine prochaine.

Logement tissage : Les travaux ont débuté cette semaine par l'électricité. A noter que quelques prises supplémentaires sont à prévoir en cuisine.

CREATION DU POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Madame le Maire propose de créer le poste d'adjoint technique d'une durée de 35h pour Gabriel car il arrive à la fin de son contrat (13 novembre) et Mathieu GACHOT est toujours en arrêt (congé de longue maladie). A noter qu'actuellement Gabriel est à 35h hebdomadaires.

Concernant Mathieu GACHOT, Hélène BAPTISTE précise qu'il va réaliser un bilan de compétence avec le centre de gestion (PSOP) en vue d'un reclassement futur.

La délibération de création de poste d'adjoint technique est votée à l'unanimité.

POINT FINANCE

Janis FAYARD présente l'état des finances de la commune afin de décider de l'opportunité ou non d'engager des travaux d'investissements.

Au mois de septembre, la partie fonctionnement est excédentaire d'environ 120 000 €. Ce chiffre correspond au montant prévu au budget pour virement à la section d'investissement.

A ce jour, Janis FAYARD précise qu'il reste 160 000 € de dépenses à prévoir en investissement (notamment reste des travaux de la RD120, travaux aux appartements du tissage, et travaux listés ci-après). Cependant il reste également en recette « sûre » (c'est-à-dire notifié par les différents financeurs des opérations) l'équivalent de 137 000 €. L'emprunt de 57 000 € qui avait été prévu au budget ne devrait pas être nécessaire compte tenu que l'excédent de fonctionnement. Sur cette base, les finances permettent d'envisager la réalisation des travaux listés ci-après.

PROJET TRAVAUX

Place du lavoir : De l'élagage est à prévoir sur cette place, une demande de devis à « La main verte » a été réalisé. Jean-Louis MOREGGIA demande également un devis à Mathias COURBY.

Barrière de la gare : 2 devis ont été demandés pour la réfection de la barrière longeant la Dolce Via à la gare :

- Pic Bois : 1 500,00 € (surplus de pose de 2 710,00 €) ;
- Rondinot : 2 100,00 €.

François LEMAITRE attire l'attention du conseil sur le fait que les intervalles ne correspondent pas aux existants.

Le conseil décide :

- de passer commande à Pic Bois ;
- d'enlever toute la barrière existante et repartir sur du nouveau ;
- que la barrière sera posée par les cantonniers moyennant la location d'une mini-pelle ou d'une tarrière.

Réfection des fossés : Afin de curer les fossés du Chemin Escoulenc et de la Chièze, des devis à 3 entreprises ont été demandés, le résumé est ci-dessous :

Entreprise	Prix TTC sans évacuation des terres (mise à disposition d'un camion par la commune)	Prix TTC avec prise en compte de l'évacuation des terres
SARL Société Eric SOUCHE	3120,00 €	
Bertrand TP EURL	3150,00 €	3780,00 €
Moulin Aunave TP		2082,00 €

Le conseil décide de retenir le devis de Bertrand TP EURL à 3780,00 € TTC, car il comprend l'évacuation de toutes les terres sans nécessiter la présence des cantonniers et la mise à disposition de camion. Le devis de Moulin Aunave TP n'a pas été retenu car il prévoyait le stockage d'une partie des terres en bordure de route.

Arbres de la Chièze : Le Tilleul situé en limite de propriété avec la route doit être coupé.

Arbre jeu de boule de la Chièze : Une demande de devis est à faire pour le couper (une attention est à apporter aux câbles passant au travers).

Arbres entre les Sceautaux et Pranles : Certains arbres menaces, un courrier aux propriétaires sera envoyé. Les arbres sur le domaine communal sont à recenser.

Abris bus à La Chièze : La création d'un abribus à La Chièze est en projet.

FESTIVITES

11 novembre : Compte tenu du contexte sanitaire, l'Harmonie « Fanfare de l'Eyrieux » a fait savoir qu'elle ne sera pas en mesure d'être présente. Hélène BAPTISTE précise que nous sommes en attente de la préfecture au sujet des consignes sur les conditions de la tenue de la cérémonie.

Repas du CCAS : Les membres du CCAS sera réunis très prochainement néanmoins, le conseil discute du report du repas au printemps ou de proposer un panier. Cette dernière solution ne fait pas l'unanimité contrairement au report. Le conseil décide de reporter le repas sans pour autant être en mesure de proposer une date précise compte tenu du contexte sanitaire. Un mot sera envoyé aux « anciens » pour expliquer le choix du conseil.

Le ruban de la vallée : La course de ce week-end (prévue le 17 octobre) a été annulée ce jour par la Préfecture. Il devrait être reporté au printemps.

CANTINE

Emmie NIBEL précise qu'il y a beaucoup d'élèves de maternelle à gérer à la cantine (34 maternelles). Valérie COLOMBAT fera le point avec le personnel de la cantine afin de définir si une réorganisation est nécessaire.

LOGICIEL POUR LA CANTINE / GARDERIE

Valérie COLOMBAT fait un retour au conseil au sujet de l'existence d'un logiciel qui est mis en place depuis plus d'un an par Christophe MOINS à Saint-Sauveur-de-Montagut pour gérer les inscriptions et la facturation de la cantine et de la garderie. Il apparait que ce logiciel peut être déployé sur la commune des Ollières-sur-Eyrieux sans difficulté pour la cantine. Cependant, à l'heure actuelle, il ne permet pas de prendre en compte nos tarifs dégressifs pour la garderie. Ce point devra faire l'objet de discussion pour que le règlement de la garderie et le logiciel soient compatibles.

Concernant le fonctionnement, Valérie COLOMBAT précise que chaque parent aura son propre code avec son propre compte qui lui permettra de faire les inscriptions et le paiement en ligne.

François LEMAITRE demande si un tel logiciel existe au SIVU SAIGC, a priori non.

Une commission se réunira le 26 octobre à 20h30 pour une présentation du logiciel par Monsieur Christophe MOINS.

L'objectif de mise en place est fixé à janvier 2021.

ECOLE / PERSONNEL

Remplacement de Kelly VAN CUTSEM : Valérie COLOMBAT précise que la commune est en recherche d'une personne pour le remplacement de Kelly, Dominique KATRICH ne souhaitant pas continuer. Il s'agit d'un mi-temps de 12h30 par semaine avec cantine et ménage le soir jusqu'aux vacances de février.

Par ailleurs, Valérie COLOMBAT a pris contact avec une entreprise de nettoyage pour effectuer des remplacements au pôle de santé et pour le nettoyage des vitres intérieures. Une demande de devis pour les autres bâtiments communaux est également réalisée.

Valérie COLOMBAT propose, s'il n'y a pas de candidature, de basculer Patricia CHAREYRE à la cantine et de faire faire le pôle de santé à une entreprise de nettoyage qu'il reste à choisir.

Demande d'évolution de carrière : Un courrier d'Odile a été reçu pour demander à passer au grade d'agent de maîtrise. Un entretien d'évaluation lui sera proposé prochainement.

Sèche-linge à l'école : Emmie NIBEL indique que le personnel de l'école souhaiterait disposer d'un sèche-linge car le séchage des torchons et autres linges utilisés est plus difficile en période hivernale.

Sortie au château de Tournon : Une sortie au château de Tournon est prévue pour toutes les classes de maternelles. Une demande de financement auprès du Département a été réalisée par le directeur de l'école. Le département finance 7.00 €/enfant si la commune finance 5.00 €/enfant, soit 225.00 €. Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour participer à cette sortie.

URBANISME / INSTRUCTION

L'ensemble des dossiers d'urbanisme sont instruits par la CAPCA (service ADS). Concernant les demandes de CUa, le secrétariat prépare les demandes qui sont par la suite envoyées à la CAPCA qui nous fait ensuite un retour. Or, l'instruction de ces demandes ne pose pas de problèmes particuliers et peut être réalisée directement par la commune. Ainsi, Hélène BAPTISTE propose de modifier la convention ADS avec la CAPCA pour que l'on réalise nous-même l'instruction des demandes de CUa. Elle précise que :

- la CAPCA nous facture la prestation pour chaque dossier (environ 30 dossiers par an) ;
- réduira le délai de réponse car il n'y aura pas d'aller-retour avec la CAPCA.

Le conseil municipal est d'accord pour cette modification, qui permet de gagner en réactivité.

REGLEMENT PHOTOCOPIE

Suite à des abus, Madame le maire propose que la mairie ne fasse dorénavant que des photocopies de documents officiels. Les photocopies de documents personnels ne sont pas autorisées.

COMMUNICATION

Sandrine DELCROS précise que le site internet de la Commune est en cours de mise à jour avec une refonte globale. Il sera mis en ligne très prochainement après une présentation à l'ensemble du conseil (prochain conseil municipal).

DEVIS ELECTRICITE PETANQUODROME

Des dysfonctionnements électriques sont présents au niveau du pétanquodrome. L'éclairage, le chauffage et la pompe de relevage sont sur la même ligne, ce qui génère des coupures lorsque les 3 sont en fonctionnement. Les travaux consistent à tirer une ligne pour séparer la partie chauffage de la partie pompe et éclairage. Le devis présenté s'élève à 500 €.

Le conseil approuve la réalisation de ces travaux.

GENDARMERIE

Le capitaine du Teil, Monsieur HAMOIR, a pris rendez-vous ce mercredi 14 octobre à 15h30 pour présenter le cahier des charges de la gendarmerie en vue du projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie sur la commune.

Roland BOULANGER précise qu'en attendant que ce projet puisse être mené, une amélioration des conditions de travail des gendarmes est à prévoir.

Madame le Maire précise que certaines actions sont connues, notamment au niveau de l'électricité et que des devis ont été demandés, sans réponses à ce jour.

PARC NATUREL REGIONAL

Frédéric BECK précise qu'il s'agissait d'élire la nouvelle présidence et de faire la visite de la maison du Parc. Il y avait 2 candidats : le maire de Saint Julien du Gua (Monsieur GIRAUD) et Monsieur ALLIX (ancien vice-président du PNR). C'est ce dernier qui a été élu.

RECENSEMENT

Roland BOULANGER demande s'il y a des candidats pour réaliser le recensement. Madame le Maire précise que Madame ROMEGOUX est venue se proposer, ainsi qu'une autre personne s'est proposée. A noter qu'il faut 3 personnes. Un appel Facebook va être passé.

URBANISME / MISE EN CONFORMITE

Un rappel de mise en conformité des bâtiments d'Eyrieux Camping avec le permis de construire déposé va être envoyé, ainsi qu'un courrier de relance à la SCI MG2N pour l'achat de la parcelle communale bâtie et la réalisation de l'enquête publique associée.

ECLAIRAGE DE NOËL

Un investissement est à anticiper pour la saison prochaine. Compte tenu du délai, il ne paraît pas opportun d'investir maintenant et d'attendre les offres promotionnelles d'après fêtes.

Une date d'installation est à fixer entre le 5 et le 12 décembre.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Jérôme VALETTE propose de passer un coup de jet haute pression sur les façades des bâtiments, notamment celui du Tissage. Ce point sera étudié avec les cantonniers car il nécessite la location d'une nacelle.

ACHAT DU MATERIEL DES CANTONNIERS

Suite à une question de Roland BOULANGER, Jean-Louis MOREGGIA précise que la liste des besoins est en cours. Une commande aura lieu dans les meilleurs délais.

PLAFOND DE L'ATELIER DES CANTONNIERS A REFAIRE

Faire faire un devis pour la toiture du dépôt des cantonniers qui est dans un état de dégradation avancé.

Le prochain conseil municipal est fixé le mardi 24 novembre à 20h30.

A 23 heures, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.